

Mesure de l'énergie acoustique

Matériel

Sonomètre pouvant traiter le niveau maximal de 140 dB Peak et indiquer le niveau d'énergie acoustique (Sound Exposure Level) (SEL ou L_{AE}).

Méthode de test

Pour les engins de la catégorie I, placer le sonomètre à un mètre au dessus du sol et à une distance d'un mètre du lieu de tir. Les engins des catégories II et III doivent eux aussi être placés à un mètre du sol mais respectivement à une distance de huit et quinze mètres du lieu de tir.

Le sonomètre doit être placé à l'horizontale dans la direction du lieu de tir.

Noter le niveau d'énergie acoustique mesuré (SEL ou L_{AE}).